

autorités canadiennes. Cette façon de procéder n'est pas inappropriée. Mais si ce procédé est mal appliqué par les États-Unis, nous devrions en être informés. Si les fonctionnaires canadiens sont, en fait, retenus parce que les procédures de sécurité américaines ont été mal appliquées, nous devrions en être informés. Je prétends que si telle est la situation, il existe des remèdes à appliquer, en l'occurrence.

Il me semble que s'il apparaît, en ce moment, que les autorités américaines n'exercent pas comme il convient leur autorité sur le sol canadien, c'est-à-dire de la façon dont en a parlé le ministre cet après-midi, ce serait malheureux. Ce n'est pas de nature à améliorer les relations entre nos deux pays à un moment où nous ne voulons pas de ces ennuis. Par conséquent, j'espère que le ministre, avant que nous adoptions ce poste de ses crédits, précisera ce point.

M. Hardie: A mon avis, la déclaration du ministre n'a rien ajouté de nouveau à ce qui a déjà été dit. Cependant, on assiste du côté ministériel à une nouvelle tactique, semble-t-il. Cet après-midi, j'ai demandé au ministre à maintes reprises s'il avait reçu des rapports de ses fonctionnaires sur place à propos du lac Garry. Or, il m'a répondu qu'il n'avait reçu aucun rapport. Il n'en avait jamais entendu parler. Aucun fonctionnaire ne lui avait rapporté quoi que ce soit. Il n'y avait aucun renseignement dans son ministère. Il n'y avait aucun rapport. Ce soir il apporte tout à coup le document caché.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je dois m'élever contre cette déclaration, monsieur le président. Je n'ai rien dit de la sorte et le compte rendu le confirmera.

M. Hardie: J'ai réclamé ce rapport tout l'après-midi et n'ai rien obtenu. Puis, ce soir le ministre donne lecture de ce rapport et m'accuse de blâmer quelqu'un. Je persiste à dire que le témoignage qu'il a mis à jour ce soir démontre ce que j'ai dit avant, à savoir qu'il n'y a eu aucun contact entre le 10 décembre et le 22 mars.

Puis, en ce qui concerne les chiffres relatifs à la construction qu'il a consignés au compte rendu, je dirai que j'ai examiné les crédits hier, cette très grande feuille qui figure à la fin du livre des crédits. Je cite deux crédits: construction ou acquisition de bâtiments en 1954-1955, \$4,157,459; 1955-1956, \$9,473,946; 1956-1957, \$17,685,834; 1957-1958, \$27,342,007, soit 10 millions de plus que l'année précédente; cette année, \$30,971,179, soit 3 millions de plus que l'an dernier, et l'an dernier c'était 10 millions de plus que l'année précédente. Puis, au poste relatif

[L'hon. M. Pearson.]

aux réparations et à l'entretien nous trouvons ce même genre de chose. Le poste suivant a trait au matériel et à la construction; en 1954-1955, les dépenses à ce titre se sont élevées à \$1,966,215; en 1955-1956, le montant s'est abaissé à \$909,180, mais en 1956-1957, il est remonté à \$1,544,515, accusant une augmentation de \$600,000. L'année 1957-1958 a apporté une nouvelle augmentation, portant le chiffre à \$1,700,606. Cette année, le chiffre est de \$2,792,731. Ce sont les chiffres que j'ai extraits des prévisions budgétaires, et les seuls qui me soient disponibles ou le soient aux autres députés. Les chiffres que j'ai cités cet après-midi s'élevaient sur les crédits principaux et supplémentaires de chaque année.

(Le crédit est adopté.)

268. Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, contribution aux provinces, conformément aux accords conclus ou à conclure entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, de sommes équivalentes à la moitié des montants dépensés par ces gouvernements pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-nique, \$1,000,000.

M. Tucker: Monsieur le président, le printemps dernier, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, de concert avec le ministère des Mines et des Ressources de la province de Terre-Neuve, a installé quelques terrains de camping et de pique-nique aux abords des routes de Terre-Neuve. Ces initiatives ont été couronnées de succès et ont eu un double effet. En premier lieu, elles ont fourni de l'emploi, dont le besoin se faisait fortement sentir. Deuxièmement, elles ont fourni des terrains de camping et de pique-nique très nécessaires, qui prennent de l'importance le long de nos routes. Je crois que c'est la première fois qu'on a pris une pareille initiative et, au nom de tous les intéressés, je désire en exprimer mes sincères remerciements au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. J'espère que ce n'est qu'un début et que le ministre fera en sorte d'élargir son programme.

(Le crédit est adopté.)

Division des parcs nationaux—
269. Administration, \$143,105.

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur le président, je vais être bref. Dans la circonscription fédérale de Joliette-L'Assomption-Montcalm, il y a un site historique d'une importance nationale, situé dans la ville de Saint-Lin-des-Laurentides. Ce site relève directement du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Il est à Saint-Lin-des-Laurentides, comme je le disais, et il est destiné à rendre hommage à sir Wilfrid Laurier, grand premier ministre